

Le mot de la fin

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **57 (1919)**

Heft 6

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-214491>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

„PUBLICITAS“
Société Anonyme Suisse de Publicité

GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 8 février 1919. — Pages vaudoises (F. Oyez-Délafontaine). — Clli tabornio de Nicliapétola (Marc à Louis). — Dictons du Jura bernois. — L'emprou genevois (C. P.). A travers les parchemins. — Feuilletton : Du Jorat à la Cannebière (O. Badel), suite. — Boutades.

PAGES VAUDOISES

En feuilletant les « Aubépines ».

UN de nos fidèles abonnés de Vevey a eu l'aimable attention de nous adresser les *Aubépines*, recueil de vers du bon chansonnier vaudois, F. Oyez-Délafontaine, un peu délaissé aujourd'hui, sinon oublié.

« Peut-être, nous dit notre abonné, trouverez-vous dans ces pages quelques couplets qui intéresseront vos vieux lecteurs, sinon les jeunes. »

Nous y avons, en effet, retrouvé, parmi bien d'autres, qui datent, hélas ! comme les événements qui les ont inspirés, les vers que voici. Ceux-là, au moins, sont toujours de saison ; même, le féminisme leur redonne, semble-t-il, un petit air d'actualité.

La femme qui porte les culottes.

(Dédié aux maris malheureux... par leur faute).

Premier poltron du voisinage
Le bruit du tambour te fait peur !
Tu pâlis quand gronde l'orage
Et tu me crains, mari sans cœur.
Pourquoi t'aimer ? Je fus bien sotté...
En vain je cherche à t'irriter !
Allons, donne-moi ta culotte,
Mieux que toi je veux la porter.

Quand on parle de politique,
Combien tu dois passer pour sot !
Crainte de perdre une pratique,
Tu n'oses pas souffler le mot !...
Aristocrate ou patriote,
Suivant lequel tu crois flatter !
Allons, donne-moi ta culotte,
Mieux que toi je la veux porter !

Tu n'es, Jean-Jean, qu'un imbécile,
Bon pour laquais dans un sérail !
De mon lit, ce soir, je t'exile,
Je tiens, chez moi, le gouvernail.
Mais si la voisine tripote...
Je puis encor te colleter !
Allons, donne-moi ta culotte,
Mieux que toi je la veux porter.

A quoi servent mainte courbette,
De nombreux serremets de main ?
L'ami ! la place que je guette
N'est pas pour toi... sois en certain,
On flatte, on brigue, on court, on trotte...
Le mépris, on doit l'affronter.
Allons, donne-moi ta culotte,
Mieux que toi je la veux porter.

Rien ne t'émeut ! Voici ma jupe !
Prends le balai ! Fais le rôti !
Je ne veux plus être ta dupe,
Il est temps de prendre un parti ?
Me prends-tu pour une idiote ?
C'est trop tard pour me résister !
Allons, donne-moi ta culotte,
Mieux que toi je la veux porter.

F. OYEZ-DELAFONTAINE.

L'humour dans les conseils. — On attribue le mot à l'un de nos députés, mort depuis longtemps et dont l'esprit de répartie était bien connu.

Un de ses collègues, petit, malingre, contrefait et quelque peu bègue, par dessus le marché, dut un jour prendre la parole. Ce n'était pas son habitude. Il était fort intimidé et bégayait d'autant plus.

« Mons... Monsieur le Président et Mes... Messieurs les membres du... du Grand Conseil. Je ne suis pas... je ne suis pas... je ne suis pas... »

— Taillé pour la course ! repartit le facétieux député, dont la saillie provoqua les rires de l'assemblée.

* * *

Le même député facétieux faisait aussi partie du Conseil communal. Un jour, on discutait de l'emplacement d'une vespasienne. On avait grand peine à s'entendre. Les uns voulaient cet édicule à gauche, les autres le voulaient à droite.

« Messieurs et chers collègues, dit le conseiller, je crois que le plus simple, en l'occurrence, est de nous en rapporter à la municipalité, dont le flair bien connu saura trouver l'emplacement qui convient à ces lieux ! »

CLLI TABORNIO DE NICLIAPÈTOLA

EN é dza vu de bin dâi sorte dâi tabornio. Mâ dâi sorte quemet Nicliapétola, lâi a dza grand teimps que lau mère n'ein fan pe min. L'avâi rein qu'onna chëra qu'on lâi desâi Rosali et que l'étâi on bocon pe dzouvena que li. N'étâi pas tant illuminâia, mâ l'a tot parâi trovâ on maryâo. Lo diton ne preteind-te pas que tote lê mermite trâovant lau couvillio ?

Nicliapétola n'étâi pas tant conteint que sa chëra sè marye et l'a fê dâi pî et dâi man po fère trossâ clli maryâdzo. Mâ fai, ne sé pas porquie. On pâo pas distiutâ et s'esplliqâ avoué on bornican. On lâi desâi bin que sa chëra l'amâve bin son hommo à veni, son Dzemetot, et que Dzemetot l'étâi tot einbedomâ de la Rosali ; que sarant bin benhirâo ti lê doû ; que Dzemetot l'avâi on bocon de carrâie et la Rosali on par de tsamp, de prâ et on courti, sein comptâ lê counet et lê dzenelhie ; que la fenna dëvessâi preindre on hommo et que l'hommo sein sa fenna étâi quemet on applliâi que lâi manque onna bite ; que l'étâi lo bon Dieu que l'avâi tot cein de : rein lâi fasâi, Nicliapétola voliâve rein odre. Tot parâi quand lâi ant zu de que ie sarâi lo parrain dâo premi mousse que vindrâ, l'a étâ d'accoco et benaise. Çosse, cein lâi fasâi plliëzi et l'a de binse :

— Eh bin ! sti coup su d'accoco, mâ ie faut que clli mousse sâi batsi quemet mè. Se su lo parrain, ie faut que mon feliu s'appelle dau mime nom que mè. Nicliapétola.

La chëra lâi a de :

— Bin se te vâo, mâ po que s'appelle quemet tè, faut que sâi on valet. Se l'è onna fëmalla on pâo pas l'appellâ dinse.

— Et dein guiéro de teimps vu-iô savâi se l'è on valet âo bin onna fëmalla.

— N'ein sé rein. Pâo-l'ître dein nâo mâ !

— Eh ! l'einlêvâ, so repond clli mi-fou de Nicliapétola. Adan dinse, peindeint nâo mâ vu pas savâ se sarâ parrain âo bin marraine ?

MARC A LOUIS.

Le mot de la fin. — Le jour où le Tribunal fédéral rendit son jugement dans l'affaire Bloch-Junod, un facteur postal résuma l'opinion populaire et donna le mot de la fin :

— « Si tous ceux qui ont volé le fisc étaient dedans, il n'y aurait plus personne dehors. »

A table. — Dans un repas de famille, un petit garçon est assis à côté de son papa, qui modère son appétit en ne lui présentant qu'une partie des plats. Au dessert, voyant qu'un certain nombre de mets lui passaient devant le nez, il dit à l'auteur de ses jours :

— Dis donc, papa, j'aimerais bien qu'il y ait beaucoup de trains omnibus à table ; on ne mets que des trains directs qui s'arrêtent à trop peu de stations. — P.

DICTIONS DU JURA BERNOIS

M. F. Fridelance, de Porrentruy, publie dans le *Bulletin de la Société suisse des traditions populaires*, une série de dictons en patois du Jura bernois. En voici quelques-uns :

Feu d'in peut tronchat è y peut paitchi des bés djâchons. (Hors d'une vilaine souche peuvent sortir de beaux rejetons, c'est-à-dire : des parents laids peuvent avoir de beaux enfants, ou, comme on dit dans les campagnes vaudoises : « Pouetta tsatta, bî menon », vilaine chatte, beaux minets).

Lo pou raimesse, lai dyrenne élairdge. (Le coq amasse, la poule éparpille. — Allusion aux femmes dépensières).

Tâle paite, tâ totché. (Telle pâte, tel gâteau, c'est-à-dire : tel père, tel fils).

C'tu qu' se coige, niun n' l'ô (qui se tait, personne ne l'entend).

Tot bâlment vait-on bin loin. (Tout doucement on va loin).

Faire co ai Balle, l'un aipré l'âtre. (Faire comme à Bâle, l'un après l'autre).

Lai coue note tchait à bin veni. (La queue de notre chat est bien venue, pour dire : « Pourquoi cela n'arriverait-il pas aussi. »)

Tot ço qu' brâle ne tchoit pe. (Tout ce qui branle ne tombe pas).

S'an pensait au tot, les loups crevrînt d'faim. (Si l'on pensait à tout, les loups crèveraient de faim).

Ço qu'raidge ne dure pe. (Ce qui fait rage ne dure pas).

È fât léchie coulê l'âve pai l'bé. (Il faut laisser couler l'eau par le bas).

È fât léchie lai rviere ès patchous. (Il faut laisser la rivière aux pêcheurs).

Lai paiolele vât l'hanne. (La parole vaut l'homme).